

Néologisme ou archaïsme ? La redécouverte de vieux mots français dans la traduction de l'Orlando furioso

Pascale Mounier

Citer ce document / Cite this document :

Mounier Pascale. Néologisme ou archaïsme ? La redécouverte de vieux mots français dans la traduction de l'Orlando furioso. In: Réforme, Humanisme, Renaissance, n°75, 2012. pp. 41-58;

doi : <https://doi.org/10.3406/rhren.2012.3179>;

https://www.persee.fr/doc/rhren_1771-1347_2012_num_75_1_3179;

Fichier pdf généré le 02/05/2024

Néologisme ou archaïsme? La redécouverte de vieux mots français dans la traduction de *l'Orlando furioso*

Donner pour la première fois à lire *l'Orlando furioso* en français en 1544 est assurément une démonstration de l'intérêt des Français pour l'Italie. Après un demi-siècle d'échanges littéraires et artistiques, *Roland Furieux* constitue la preuve éclatante, ne serait-ce que par l'ampleur du livre sorti des presses lyonnaises – un *in-folio* de près de deux-cent cinquante feuillets –, d'une italophilie longtemps masquée. Mais l'ouvrage ne permet pas seulement de faire « passer les monts » par l'imagination à des lecteurs ne pratiquant pas la langue de l'Arioste; il témoigne aussi de l'attention portée par les lettrés italiens au goût d'un certain public pour les nouveaux romans de chevalerie. La présentation de *Roland Furieux* publié par Sulpice Sabon pour Jean Thélusson¹ rappelle la série des *Amadis de Gaule*, qui fait l'actualité éditoriale parisienne depuis 1540 et à laquelle le volume prétend faire concurrence². L'éditeur, Jean des Gouttes, l'offre au « reverendissime Seigneur Monseigneur Hippolyte de Este, Cardinal de Ferrare, Archevesque de Milan, et de Lyon, Primat de l'une et l'autre Gaule ». La suscription de la dédicace indique le double ancrage géographique du dédicataire: le cardinal Ippolito II est aussi archevêque de Lyon depuis 1538. C'est une manière de rappeler que la famille de Ferrare, issue d'une branche des Valois, est attachée aux histoires de paladins, venues de France, et aux intérêts de François I^{er} et de ses sujets³. Si la publication de *Roland furieux* n'est pas forcément le résultat des seules manœuvres politiques d'une famille de



1. *Roland Furieux. Composé premierement en ryme Thuscane par messire Loys Arioste, noble Ferraroys, et maintenant traduit en prose Françoisse: partie suyvant la phrase de l'Authheur, partie aussi le stile de ceste nostre langue*, Lyon, Sulpice Sabon pour Jean Thélusson, 1544.

2. Entre 1540 et 1548 Herberay des Essarts traduit le roman espagnol de Montalvo et de ses continuateurs pour un *consortium* de libraires. En 1544, avant ou après la publication de *Roland Furieux*, Denis Janot, Jean Longis et Vincent Sertenas en sont déjà au livre V. Après l'édition lyonnaise de 1544 la traduction de *l'Orlando furioso* va être publiée à Paris: les rééditions, inaugurées par les libraires du Palais en 1545, vont paraître jusqu'en 1571; en 1576 le libraire lyonnais Barthélemy Honorat va cependant mettre sous presse une révision la traduction par Gabriel Chappuys. La parution en 1545 du *Decameron* par Antoine Le Maçon et celle de *Roland l'Amoureux* par Jacques Vincent en 1549 peuvent être vues comme une autre riposte à l'entreprise d'importation d'un récit italien d'envergure, comme le signalent J. Balsamo, V. Castiglione Minischetti et G. Dotoli dans l'introduction du répertoire des *Traductions de l'italien en français au xv^e siècle*, Fasano-Paris, Schena-Hermann, 2009, p. 51-52.

3. *l'Orlando furioso* a été adressé à l'oncle d'Ippolito II, Ippolito I, comme *l'Orlando innamorato* l'a été à Ercole I, le père d'Ippolito I. Sur les motivations culturelles et politiques du goût francophile de la maison d'Este, voir R. Gorris, « Traduction et illustration de la langue française: le *Roland furieux* lyonnais de 1543 », in *Lyon et l'illustration de la langue française à la Renaissance*, dir. G. Defaux, Lyon, ENS Éditions, 2003, p. 231-260. Dans « L'Arioste et le Tasse. Des poètes italiens, leurs libraires et leurs lecteurs français », in *L'Arioste et le Tasse en France au xv^e siècle*, Paris, Presses de l'École normale supérieure, « Cahiers Saulnier », 2003, p. 11-26 et ici p. 18, J. Balsamo définit l'opération d'H. d'Este à la fois comme un « geste princier » et comme un « geste courtisan », celui-ci cherchant à flatter ses ancêtres en même temps qu'à augmenter sa faveur à la cour.

mécènes⁴, H. d'Este a soutenu la traduction d'une belle œuvre toscane et il l'a destinée à un des cercles du pouvoir. Le don éditorial de Des Gouttes est en somme une réponse à l'acte de promotion de soi et de la cour de France effectué par le clan de diplomatie franco-ferraraise: l'éditeur rend hommage pour son pays, par un contre-don, à l'effort d'exportation d'un *romanzo* à succès.

On n'a pas assez souligné combien la facture même de *Roland Furieux* portait la marque de cette représentation idéalisée des rapports entre les deux nations. La langue de l'œuvre reflète en particulier cette construction imaginaire, qui fait largement abstraction du contexte militaire tendu et des divergences au sein de l'entourage royal sur les affaires d'Italie. C'est ce qui apparaît par certains aspects de la dédicace⁵. Réfléchissant à la manière la plus appropriée de traduire l'Arioste, Des Gouttes élabore en effet dans la seule pièce liminaire qu'il signe, au fil d'un raisonnement à la fois sinueux et elliptique, une théorie des transferts de termes de l'italien au français et du français à l'italien. Pour autant que l'on puisse en reconstituer la logique, son discours consiste à justifier les choix du traducteur en mentionnant des allers et retours entre les deux idiomes *via* les vieux mots de notre vulgaire. Il faut voir comment il formule l'idée, *a priori* paradoxale, d'une double tendance à la néologie et à l'archaïsme de la langue traduisante et si le programme qu'il énonce correspond ou non à la démarche suivie par le ou les traducteurs⁶. L'enjeu est de taille: il s'agit de mesurer le degré de réalité de l'image, somme toute rare au XVI^e siècle, d'une influence réciproque, née à date ancienne et conçue comme d'actualité dans les années 1540, entre la France et l'Italie.

Comme Jean Martin la même année pour *l'Arcadie*, traduisant Sannazar, Des Gouttes fait précéder un roman publié à Lyon venu d'Italie d'un discours théorique, où il donne des informations sur les circonstances, sur la démarche et sur les objectifs de la traduction⁷. Il ne se présente cependant pas comme le

4. Dans « La fabrique éditoriale. Deux romans sur le métier de Jean des Gouttes », in *Le Roman de chevalerie en France à la Renaissance: littérature et histoire du livre, Actes de la journée d'étude de Paris du 11 décembre 2010*, dir. J.-E. Girot, à paraître, nous nuancions le poids donné par R. Gorris au milieu de la diplomatie franco-ferraraise dans l'entreprise éditoriale lyonnaise. Dans « Traduction et illustration de la langue française... », art. cit., p. 239, celle-ci estime que Des Gouttes a subi une pression de la part de « maintz gros personnages [s]es amys » pour faire paraître la traduction, ceux-ci s'étant servis de lui.

5. Nous devons à Marthe Paquant de nous avoir éclairée sur le sens et l'origine du lexique de Des Gouttes dans cette pièce liminaire, ce qui a ouvert la piste du repérage des vieux mots français dans la traduction de l'Arioste.

6. Pour un rappel des hypothèses successivement avancées sur l'identité du traducteur et l'ajout d'arguments en faveur de l'existence d'une équipe traductrice, à laquelle appartiendraient Des Gouttes, Charles Fontaine et Denis Sauvage, peut-être aussi Scève et Jean Martin, voir É. Rajchenbach-Teller, « Le *Roland Furieux*, Lyon, Sulpice Sabon pour Jean Thelusson, 1543-1544 », in *Les romans publiés à Lyon au XVI^e siècle*, dir. P. Mounier et M. Thorel, *RHR*, n° 71, 2011, p. 45-54.

7. *Roland Furieux...*, *op. cit.*, « À reverendissime Seigneur Monseigneur Hippolyte de Este, Cardinal de Ferrare, Archevesque de Milan, et de Lyon, Primat de l'une et l'autre Gaule », f. *2-2 v°. Consultable en ligne: <http://www.rhr16.fr/base-elr/ouvrage/46/%5BOrlando+furioso%5D+Roland+furieux>. Nous citerons par la suite la dédicace dans cette édition, sans donner la référence des passages.

« Translateur du Furieux », parlant de ce dernier à la troisième personne. Sa théorie, qui consiste à justifier la méthode qu'a adoptée le mystérieux personnage, avec qui il signale qu'il a été étroitement en contact, confère une place centrale à la dimension nationaliste de l'entreprise éditoriale : il s'agit d'exalter à la fois « l'universelle Italie » et « ceste nostre France⁸ ». Il affirme que « la tres-docte veyne dudict Arioste » a loué l'« interminable gloire » des « Gaulois », signalant qu'Orlando, les autres croisés et les guerriers sarrasins viennent des chansons de geste françaises, et incite en retour les Français à révéler la petite cellule ferraraise de fabrication de romans écrits à leur louange. La réflexion sur les transferts linguistiques entre la source et la cible de la traduction est imprégnée de ce projet de double illustration.

Construisant son discours comme une défense des critères de traduction retenus, l'éditeur retrace les échanges qu'il a eus avec celui qu'il a sollicité pour entreprendre la première francisation de l'*Orlando furioso*. Ayant invoqué le manque de temps et le *topos* du travail sans gloire, le « Translateur » se serait d'abord excusé de ne pas pouvoir « représenter en vers françoys » l'original. Pressé par Des Gouttes de reprendre la plume, il aurait finalement accepté de se soumettre à l'exercice des « blanchisseurs de murailles, ou laveurs de tableaux », quoiqu'il ait d'abord affirmé l'impossibilité de rendre en français, même en vers, le style de l'Arioste. Son choix de la prose aurait été motivé par une spécificité formelle des romans de chevalerie français : « telles histoires (mesmes en nostre langaige) ont je ne sçay quoy plus de gracieux ». La remarque signale une volonté d'inscrire l'œuvre dans le champ de la narration nationale : depuis le XIII^e siècle nos « histoires » sont surtout écrites en prose alors que les *romanzi*, depuis Pulci jusqu'à celui que prépare à la même époque Luigi Alamanni, le sont en octaves hendécasyllabiques. Des Gouttes ajoute un argument personnel en défaveur de l'utilisation du vers, qui tient à ce qu'il appelle, à la suite de Pierre Fabri, la « licence poétique ». Prenant l'exemple des « Poètes Provensaulx, et Picards », c'est-à-dire des troubadours et des auteurs du Nord, il regrette que les textes de ces derniers aient mal vieilli : « toutes langues, soient grammaticalles ou vulgaires, [ont] tousjours esté corrompues par la necessiteuse contraincte, ou trop grande liberté de Poësie ». Il rejette ce faisant une part de la production médiévale nationale au motif qu'elle déforme la langue courante, sans mentionner le caractère versifié des romans dits « antiques » et des romans dits « bretons ».

Sans transition explicite le traducteur soutient qu'il a transposé « presque tout de mot à mot » le modèle, contre « la commune estimation » portant sur la tâche du « fidele interprete ». Il prend implicitement position contre Étienne

8. La prise d'initiative de l'éditeur est sensible par la réaction vive qu'il rapporte avoir eue face au refus initial du traducteur de poursuivre le travail. C'est Des Gouttes qui a estimé nécessaire de mettre en œuvre le projet politique, comme le prouvent les verbes « je considerois » et « ne me sembloit chose impertinente ».

Dolet qui, dans *La Maniere de bien traduire d'une langue en aultre*, a énoncé comme troisième règle au « bien traduire » de ne pas « rend[re] mot pour mot⁹ ». Il insiste fortement sur la littéralité de sa traduction, convertissant la tare en qualité et en faisant un moyen de restituer la « nayve candeur » de l'Arioste. Au plan syntaxique la seule infraction faite au modèle consisterait dans l'ajout de ligatures entre les octaves pour éviter la rupture brutale ou la lourdeur des redites entre la fin d'une strophe et le début d'une autre. Le traducteur aurait pour le reste suivi l'ordre des mots de la source. Du point de vue lexical la volonté de calquer le français sur le toscan se traduirait par la reprise des mots de l'original. La déclaration sibylline selon laquelle « ledict Translateur n'a voulu faire ceste injure aux propres matieres d'abuser de leurs propres termes, non plus que le Poëte mesmes ne les en a voulu desnuer » fait référence, par une double négation, à la contrainte extrême de n'ajouter ni supprimer des termes au *romanzo*. Il faut comprendre que le sujet chevaleresque, et plus généralement le genre du récit de chevalerie, est caractérisé par un arsenal de mots particuliers, un lexique spécialisé en somme. S'adressant alors au lecteur par l'intermédiaire de Des Gouttes, le traducteur reconnaît que l'on pourra trouver ces termes que le traducteur a dû conserver tels quels « durs ». À cette objection il va apporter par anticipation deux longues réponses : les mots empruntés au modèle donnent de la vigueur à la prose et ils ne sont pas si italiens qu'il y paraît.

Le traducteur tient en effet d'abord à faire savoir que « telz propos et telz termes [...] agencent la legiereté de la prolotion, et neantmoins estant couchez par escript diminuent la gravité de l'escripiture » et qu'« au rebours tel propos, et tel vocable donne autorité à la plume et à l'encre, qui avilit la langue, et ne treuve lieu à estre recité ». L'amphibologie permet de dire, plutôt que « l'*Orlando furioso* était destiné à être dit, sa traduction française à être lue¹⁰ », que les calques du toscan donnent du poids à une phrase non relevée par l'ornement du vers sans la faire tomber dans l'emphase, à la différence des mots savants, qui sont acceptables à l'écrit mais ont un caractère artificiel à l'oral. Les lexèmes de l'Arioste doivent donc être conservés à l'identique car ils sont proches du parler commun et dénués de toute affectation. Il s'avère ensuite que « noz plaisantes et recreatives histoires » ou « beaulx Comptes » ont toujours été écrits dans un style simple

9. *La Maniere de bien traduire d'une langue en aultre*, Lyon, É. Dolet, 1540, n. p. Sur la discussion engagée par Des Gouttes avec Dolet, qui passe par des citations exactes du traité, voir J. Vignes, « Traductions et imitations françaises de l'*Orlando furioso* (1544-1580). Étude comparative », in *L'Arioste et le Tasse en France au xv^e siècle*, Paris, Presses de l'École normale supérieure, « Cahiers Saulnier », 2003, p. 75-98 et ici p. 77-79, et T. Uetani, « Jean Martin, traducteur du *Roland furieux*? », in *Esculape et Dionysos. Mélanges en l'honneur de Jean Céard*, dir. J. Dupèbe, F. Giaccone, E. Naya et A.-P. Pouey-Mounou, Genève, Droz, 2008, p. 1089-1109 et ici p. 1094. Des Gouttes conteste aussi Horace, dont l'injonction de l'*Ars poetica* au « *fidus/Interpres* » de ne pas « *verbum verbo [...] reddere* » est en fait mal comprise par Dolet lui-même.

10. Selon ce que comprend J. Balsamo dans *Les Rencontres des Muses : italianisme et anti-italianisme dans les lettres françaises de la fin du xv^e siècle*, Paris-Genève, Slatkine, 1992, p. 109.

de manière à gagner la crédibilité des lecteurs. Pour rester dans les bornes du « vray semblable », sinon du « vray », les romanciers français auraient utilisé une langue « sans aucun fard de rethorique, et tirant plus sur le ramaige ». La fameuse attestation de véracité, reconnaissable en particulier à la formule « Or dict le compte », trouverait ainsi un correspondant dans le dénuement de l'écriture. L'éditeur ajoute que Boiardo a fait de même dans son *romanzo*: il aurait suivi « Lancelot du Lac, et Tristan », « seul object » de son « Oeuvre », et maintenu cette exigence de « naturelle simplicité ». Du coup vieux romans français, écrits en vers ou en prose, et adaptations italiennes, « Chroniques de la table ronde » et « Roland enamouré », seraient caractérisés communément par un style non ampoulé. Si l'on associe les motifs allégués par le traducteur et le constat de Des Gouttes, c'est la formulation d'une exigence générique relative aux histoires de paladins qui affleure: les romans seraient caractérisés par des mots apparus dès le XII^e siècle, passés des vers de Chrétien de Troyes à la prose des continuateurs des romans arthuriens au siècle suivant puis aux octaves de Boiardo et de l'Arioste. Dans la chaîne des productions chevaleresques qu'il reconstitue Des Gouttes oublie de mentionner, du côté français, les œuvres épiques du XII^e siècle, auxquelles Boiardo a pourtant aussi puisé, et leurs mises en prose des XIV^e et XV^e siècles. L'essentiel pour lui est dans la mise au jour d'une spécificité lexicale des manifestations les plus caractéristiques du genre romanesque.

La défense d'une littéralité de la traduction et d'une reprise des vieux mots français par les auteurs de *romanzi* puis du traducteur de l'*Orlando furioso* comme condition de la vraisemblance s'oppose aux idées en vigueur sur la traduction et sur l'invention lexicale. *La Maniere de bien traduire* a invité en 1540 à privilégier les « sentences » ou pensées de l'« autheur » par rapport à « l'ordre des mots¹¹ ». Dans les quelques préceptes qu'il formule Dolet privilégie le rendu fidèle des idées du modèle au détriment de celui de l'expression. Au cas où le vulgaire manquerait de termes pour transposer des notions techniques, la quatrième règle prescrit au traducteur d'éviter les néologismes. S'il peut de temps à autre « user de mots peu frequentés » parce qu'une langue comme le latin est plus riche que le français, « le meilleur est de suivre le commun langage » ; l'argument du parler courant fait exclure le recours aux latinismes. Pour Des Gouttes au contraire l'innovation lexicale par l'emprunt au toscan n'est pas incompatible avec la « propriété » du français: les mots de l'Arioste n'ont rien d'ampoulé car ils viennent des vieux romans. C'est par les images que cet aspect de la démonstration est le mieux formulé. La fin de la dédicace, qui congédie bruyamment, à la façon rabelaisienne, ceux qui prétendent que

11. *La Maniere de bien traduire...*, *op. cit.*, n. p. Pour Dolet il faut adapter l'original à l'époque à laquelle on traduit. Sur l'emprunt de cette notion de goût au *De Optimo Genere oratorum* de Cicéron, voir C. Bocquet, « Étienne Dolet: vivre pour la traduction, mourir pour une traduction », in *Étienne Dolet. 1509-2009*, Genève, Droz, 2012, p. 137-149 et ici p. 139-140.

les mots empruntés « ne sont aulcunement françoys », convoque de manière polémique des métaphores antithétiques. Aux réalités de la terre, qui associent les calques à un vieux cru national, l'éditeur du « Furieux » oppose celles de l'école, que représentent les supposés contradicteurs : le « ramaige », dérivé de *rameau*, désigne la manière de parler d'un terroir et « sent[ir] son saulvaige » le fait d'avoir le caractère du lieu d'où l'on vient¹², tandis qu'un homme « Pedant » fait étalage de son savoir et que les « Grimaulx » sont incultes ou pédants¹³. Par inversion connotative le champ lexical de la rusticité détrône celui du savoir. Il faut en quelque sorte connaître la campagne de notre pays plutôt que la « rethorique » pour se rendre compte que les néologismes sont du bon français. Reprenant le lien souterrain entre l'inscription dans un territoire et l'appartenance politique à une nation, Des Gouttes finit par demander pour les « termes et vocables nouveaulx, et par ce sentans plus leur saulvaige » des « Lettres de naturalité pour assurance », en appelant au jugement de la « Posterité ». La théorie d'un lexique dont persiste le caractère « du[r] » ou « saulvaige » se détache encore de la cinquième et dernière règle de *La Maniere de bien traduire*, qui demande au traducteur de produire une « diction propre, et elegante ». L'enrichissement du français n'est pas conçu ici au moyen des nombres oratoires mais grâce à un style sans affectation, constitué d'archaïsmes ayant transité par l'italien.

Par la démarche originale du traducteur l'édition de *Roland Furieux* semble acquérir une dimension d'utilité publique. La dédicace parvient à démontrer l'intérêt d'une traduction « partie suyvant la phrase de l'Autheur, partie aussi le stile de ceste nostre langue », selon la formule de la page de titre. Le suivi fidèle de l'original paraît susceptible d'instruire tant les Italiens que les Français, les uns découvrant les vocables et la syntaxe français, les autres les particularités du toscan : « sans s'apercevoir de la ryme en lisant, le Thuscan ne pourra ignorer nostre langue, comme le lecteur Françoys pourra aussi enrichir (où il est indigent) son parler de ceste copieuse phrase Thuscane ». Selon la langue dans laquelle on lit l'œuvre les mots spécialisés conservés dans les romans de chevalerie sont des néologismes ou des archaïsmes. La défense de la fidélité à *l'Orlando furioso* conduit à exalter deux idiomes et deux pays et à retourner le *topos* de la traduction asservissante, largement rappelé dans le prologue du

12. On trouve l'expression *sentir... son lieu sauvaige* dans le *Mystere du vieil Testament*, vers 1450 (TLF). Des Gouttes est le premier, semble-t-il, à substantiver l'adjectif, qui vient de *silvaticus*, dans la locution. Cela ne suffit pas pour valider l'hypothèse de la mention cryptée de Denis Sauvage comme participant à l'équipe potentielle de traducteurs, comme l'avance R Gorris dans « Traduction et illustration de la langue française... », art. cit., p. 240.

13. Avant d'avoir un sens péjoratif les deux termes appartiennent au champ notionnel de la scolarité. Un *pedante* est un « professeur, maître d'école », acception que l'on trouve par exemple dans les *Regrets* (TLF, Hope), et un *grimaud* un « écolier des basses classes » (TLF). Des Gouttes fait ici allusion aux plaintes des élèves envers les enseignants ; il assimile avec humour les « Censeurs » et « Calumniateurs » potentiels aux écoliers qui se moquent des maîtres qui veulent leur apprendre de nouveaux mots.

livre I d'*Amadis*¹⁴. Les deux feuillets de la dédicace contiennent d'ailleurs bon nombre de lexèmes nouveaux relatifs à la langue et à la traduction et de vieux mots. Du côté de la néologie on relève plusieurs premières attestations de forme – *pedant*, *grailer*, les locutions *blanchisseur de murailles* et *chatouilleux des oreilles* – et de sens – *nayf*, *nayfoeté*, *interprete*, *copieux*, *grimault*, *ramage* – ainsi que des termes récents et encore rares – *traduction*, *traducteur*, *paraphrase*. Du côté des termes anciens on trouve en particulier des emprunts au latin – *sublimité*, *estimation*, *expedient*, *censeur*, *Calumniateur*. Le plus intéressant tient peut-être à la création d'un italianisme¹⁵, à la première utilisation littéraire d'un régionalisme¹⁶ et la réfection sémantique de lexèmes français du XII^e ou du XIII^e siècle soit très courants soit longtemps oubliés¹⁷. Ces mots divers, venus de l'étranger ou du fonds national, formés par emprunt ou par dérivation, appartenant à la langue soutenue ou à la langue familière, constituent une illustration directe de la promotion d'un idiome hybride, à mi-chemin entre l'italien et le français.

La revendication d'un droit de cité pour le lexique chevaleresque, en prose comme en poésie en définitive, incite à rattacher *Roland Furieux* à l'« ante-Renaissance ». La période suivante ne rejettera pas tout à fait l'idée d'acclimater en vulgaire des mots ou des expressions empruntés et de revenir à la vieille langue, sous certaines conditions cependant. S'il donne pour modèles d'œuvres pratiquant à bon escient la néologie les traductions de Des Essarts, d'Antoine Macaut et de Jean Martin, Sébillet incite ainsi le poète en 1548 à être « rare et avisé en la novation des mots¹⁸ ». Il dit préférer, pour les poèmes adressés aux « Damoiselles », la langue d'*Amadis* ou d'*Oriane* aux termes « rudes et

14. Dans le « Prologue du translateur du livre d'*Amadis*, d'Espagnol en François » du *Premier livre de Amadis de Gaule...*, 1540, éd. M. Bideaux, Paris, Champion, 2006, p. 166-167, Des Essarts justifie ses écarts par rapport à l'original par le fait qu'*Amadis* était « Gaulois, et non Espagnol » et que son intention est d'« exalter la Gaule ». Il soutient qu'*Amadis* « fut premier mis en nostre langue Françoisse », c'est-à-dire que la traduction de l'espagnol est en fait une conversion d'un état du français à un autre. Le dizain de « Michel Le Clerc, Seigneur de Maisons, aux lecteurs », qui apparaît en tête du livre, tire les conséquences politiques de cette théorie linguistique: « Et soit certain qu'Espagne en cest affaire,/Cognoistra bien que France a l'avantage/Au bien parler autant comme au bien faire » (p. 161). Dans le paratexte des *Amadis* en général l'Espagne est systématiquement décriée: une rivalité est établie entre les nations sur le critère de l'ornement rhétorique, supposément propre à la langue traduisante. On remarque que Des Gouttes prend précisément soin de rejeter le « fard de rethorique ».

15. Avant que le substantif *pedante* n'apparaisse, directement calqué de l'italien, chez Du Bellay en 1558 ou Nicolas en 1561 (TLF, Hope), Des Gouttes utilise la forme francisée *pedant* comme adjectif.

16. *Grailler* est attesté en langue régionale au XVI^e siècle (FEW). C'est un dérivé de *graille*, qui désigne la poule ou le corbeau. Après Des Gouttes on trouve le verbe dans le *Dictionarium Latinogallicum* d'Estienne en 1552, au sens de « crier comme le corbeau ».

17. *Ramage*, qui date du XIII^e siècle, apparaît ici pour la première fois au sens de « langue d'un terroir », malgré sa première attestation chez Montaigne et Pasquier selon les dictionnaires actuels (GDF, FEW). S'il est apparu vers 1480, *grimault* est certainement un emprunt au personnage de Grimaud de *Gerard de Roussillon*, chanson de geste du XII^e siècle (TLF); Des Gouttes songe peut-être à la formation du mot, qui vient de *grimace*, quand il crée une nouvelle acception, qui sera reprise par Ronsard en 1550.

18. *Art poétique français*, in *Traité de poétique et de rhétorique de la Renaissance*, éd. F. Goyet, Paris, Librairie Générale Française, « Le Livre de Poche/Bibliothèque classique », 1990, I, 4, « Du style du Poète... », p. 61.

apres ». Du Bellay souligne pour sa part l'année suivante, pour la première fois dans un art poétique, la source vive que constituent « ces beaulx vieux Romans François, comme un *Lancelot*, un *Tristan*, ou autres¹⁹ ». Faisant prévaloir les compositions arthuriennes primitives sur les *Amadis*, il critique les écrivains qui n'ont fait qu'habiller d'un langage moderne les vieux romans, de manière « beaucoup plus propre à bien entretenir Damoizelles, qu'à doctement écrire ». Sur la question de la néologie il parie, comme Des Gouttes le fait pour les calques du toscan, sur le fait que la langue commune est susceptible d'intégrer des formes anciennes, en leur conférant éventuellement un nouveau sens²⁰. Tout en recommandant à la suite de Quintilien de garder de la mesure dans la création de mots, il est moins frileux que Sébillet sur la fréquence d'emploi et sur le caractère surprenant des termes nouveaux²¹. C'est aussi pour promouvoir la langue vernaculaire contre le latin que Ronsard encourage à recourir à l'ancien français. Dans *l'Abregé de l'Art poetique françois* il propose de choisir quelques « vieux mots de nos Romans » ainsi que les termes des hommes de métier et les « dialectes de notre France²² ». Il incite plus précisément à produire des dérivés à partir de formes tombées en désuétude, comme *essoine*²³. Dans la seconde préface de la *Franciade* il fait du recueil des lexèmes perdus une entreprise d'utilité publique²⁴. Au nombre des poéticiens ou linguistes à valoriser les romans bretons, il faut ajouter Fauchet et Pasquier, qui analysent en plusieurs occasions la diversité et la saveur du vocabulaire chevaleresque²⁵. Pourtant à cette époque l'idée d'un patrimoine lexical français préservé grâce aux romans

19. *La Deffence, et Illustration de la Langue Françoise*, éd. J.-C. Monferran, Genève, Droz, 2001, II, 5, « Du long Poème François », p. 139.

20. *Ibid.*, II, 6, « D'inventer des Motz... », p. 148. Il cite plusieurs termes qu'il a repérés dans « ces vieux Romans, et Poètes François » : « [...] tu trouveras *Ajourner* pour *faire Jour* [...], *Anuiter* pour *faire Nuit*, *Assener*, pour *frapper*, où on visoit, et proprement d'un coup de Main, *Isnel* pour *Leger*, et mil' autres bons motz, que nous avons perduz par notre negligence. ». La liste des archaïsmes met l'accent sur la morphologie : *assener* garde le sens de « frapper, où on visoit, et proprement du coup de Main » et *isnel* de « Leger ». L'exemple de l'emploi d'*ajourner* par les juristes montre toutefois la possibilité d'une rénovation sémantique : au XVI^e siècle les « Praticiens » utilisent le verbe au sens d'« assigner en justice pour un jour dit », et non dans celui de « faire jour » que Du Bellay rappelle.

21. Dans sa thèse *Le Même et sa figure. Des figures de l'opposition à l'opposition généralisée dans les Regrets de Du Bellay*, sous la direction de J. Lecoindre, Université de Poitiers, 2009, p. 71-77, C. Gutbub montre la disparité des vues des deux théoriciens malgré leur apparente convergence. En revendiquant l'audace de la néologie le poéticien refuserait la douceur des mots du jeu mondain, représenté chez Sébillet par les « damoiselles », et priserait des termes vigoureux, voire agressifs.

22. *Abregé de l'Art poetique françois*, 1565, in *Traité de poétique et de rhétorique de la Renaissance*, op. cit., p. 470-471.

23. *Ibid.*, p. 485-486.

24. Voir *La Franciade*, 1587, in *Œuvres complètes de Ronsard*, éd. P. Laumonier, Paris, Nizet, 1983 [1^{re} éd. 1950 et 1952], t. XVI, « Préface sur la Franciade, touchant le Poème Heroïque », p. 352 : « Encore vaudroit-il mieux, comme un bon Bourgeois ou Citoyen, rechercher et faire un Lexicon des vieils mots d'Artus, Lancelot, et Gauvain [...] que s'amuser à je ne sçay quelle Grammaire Latine qui a passé son temps. ».

25. Sur le commentaire par les deux auteurs de l'évolution sémantique de certains mots et l'influence de leur approche de la langue médiévale sur Jean Chapelain et Guillaume Colletet, voir l'introduction de M. Guéret-Laferté et C. Poulouin à *Accès aux textes médiévaux de la fin du Moyen Âge au XVIII^e siècle, Actes du colloque de Rouen des 11 décembre 2008*, Paris, Champion, 2012, p. 16-18.

bretons est surtout un instrument de combat contre l'italien. Dans ses *Deux dialogues du nouveau langage françois italianizé* Henri Estienne fait de la culture guerrière et du parler médiéval les garants de la suprématie d'un vulgaire sur l'autre²⁶. Si l'argument de Des Gouttes a quelque chance d'avoir été entendu, les générations suivantes de défenseurs de la langue nationale l'ont donc réduit à une nostalgie des « vieux romans », considérant les réécritures romanesques italiennes comme un filtre inutile, voire dangereusement séducteur, pour exhumer le terreau primitif du français.

Des Gouttes innove ainsi dans sa façon de militer pour l'emprunt mutuel du français à l'italien et de l'italien au français au cours des siècles. Sa démonstration *pro domo* en faveur des choix stylistiques effectués dans *Roland Furieux* définit un mode d'enrichissement des langues vernaculaires indépendant de l'influence grandissante du latin et du grec et sous-tendu par l'existence d'un mouvement international de traduction et d'adaptation des récits chevaleresques, qu'il est certainement le premier à mettre au jour en France. Outre sa portée politique la dédicace de 1544 constitue une prise de position forte en faveur des romans sous toutes leurs formes, œuvres versifiées du XII^e siècle, cycles écrits au siècle suivant et *romanzi*. C'est un des premiers textes théoriques français à justifier, par un argument lexical, le goût de nombreuses générations de lecteurs pour les histoires de paladins²⁷.

Mais l'idée paradoxale d'un enrichissement des vulgaires par la pratique simultanée du néologisme et de l'archaïsme dans deux versions de la même œuvre trouve-t-elle un correspondant dans les faits ? Les principes énoncés par Des Gouttes semblent en l'occurrence correspondre à la réalité de la méthode adoptée par le traducteur : les phrases de *Roland Furieux* conservent la syntaxe de l'original et le lexique est en partie calqué sur l'italien²⁸. Comme l'Arioste a veillé à soigner son style au fil des rééditions successives de son œuvre²⁹,

26. Voir l'« Epistre de monsieur Celtophile aux Ausoniens » en tête des *Deux dialogues du nouveau langage françois italianizé et autrement desguizé, principalement entre les courtisans de ce temps*, 1578, éd. P.-M. Smith, Genève, Slatkine, 1980, p. 58. Sur l'anti-italianisme qui s'affirme dans les productions d'Estienne à l'encontre des modes de la cour à partir de 1570, voir J. Balsamo, *Les Rencontres des Muses...*, *op. cit.*, p. 52-65.

27. Les pièces liminaires d'*Amadis* évoquent au contraire jusque-là et ensuite avec mépris les romans médiévaux. Dans la dédicace « À tous ceus qui font profession d'enseigner la langue françoise en la Ville d'Anvers » du *Premier livre de Amadis de Gaule*, Anvers, 1561, in *Amadis en français. Essai de bibliographie*, éd. H. Vaganay, Genève, Slatkine Reprints, 1970 [1^{re} éd. Florence, 1906], p. 15, Christophe Plantin oppose la traduction du livre I, qu'il édite, à « un tas de quatre fis Aimont, Fierabras, Ogier le Dannois, et tous tels vieux Romans de langage mal poli ».

28. Dans « Jean Martin, traducteur du *Roland furieux* ? », art. cit., p. 1094-1098, T. Uetani, le seul critique à avoir travaillé sur le style de *Roland Furieux*, constate aussi le caractère littéral de la traduction. Il note l'ajout très faible de mots en français, en particulier sous la forme de redoublements synonymiques, la suppression de quelques lexèmes et l'utilisation « quelquefois abusive de termes italiens » (p. 1096). La transposition lexicale de l'italien se traduit par exemple par le changement d'une lettre à la forme française attendue et par la modification du genre de certains substantifs.

29. *L'Orlando furioso* a été commencé en 1504 environ et publié entre 1516 et 1532. L'édition de 1521 est marquée par une augmentation du nombre des chants – de 40 à 46 – et par une première révision

Roland Furieux se veut un exemple de prose littéraire française. Voyons donc, à titre exploratoire, quels sont les calques utilisés pour « illustrer » notre langue en les envisageant du point de vue de leur formation, de leur sens et de leur fréquence en français et confrontons-les aux termes italiens correspondants. Les sondages que nous avons effectués dans les dix premiers chants, soit dans 859 octaves – autrement dit 6872 vers – de l’original et dans 44 feuillets – sur 244 au total – du texte traduit, donnent un bon aperçu de la façon dont l’italien et le français trouvent à s’enrichir mutuellement grâce à la matière chevaleresque³⁰.

La part innovante de la traduction tient à l’importation de mots étrangers. L’influence italienne se manifeste déjà par la présence de néologismes de forme ou de sens³¹ :

à l’heure à l’heure f. 18 v° (loc., *allora allora* V, 40, 8) [Uet. 1098-1099]: « sur le champ »

à teste baissée f. 3 (loc., *a capo basso* I, 40, 1): « la tête baissée »

entre gens et gens f. 20 v° (loc., *tra gente e gente* V, 82, 1): « au milieu de la foule »

Hypogriphe f. 42 (*ippogrifo* X, 69, 3) [Hope 201]: « hippogriffe »

Pentacle f. 10 (*pentacolo* III, 21, 6): « sceau talismanique³² ».

Hypogriphe, terme forgé par l’Arioste en 1516 (Hope), apparaît ici pour la première fois en français, donc avant 1556 chez Ronsard (TLF). *Pentacle* est peut-être moins un emprunt au latin médiéval *pentaculum* (TLF) qu’à l’italien *pentacolo*, puisqu’il se trouve dans la traduction, avant les *Dialogues* de Tahureau. Les locutions *entre gens et gens* et *à teste baissée* sont apparentées à *tra gente e gente* et à *a capo basso*, même s’il existe antérieurement une forme française approchante – *entre gens*, qui apparaît dans les *Cent Nouvelles nouvelles* (DMF), et la *teste baissée*. *Allora allora*, très fréquent dans l’*Orlando furioso*, est souvent traduit

linguistique, qui accentue le caractère toscan de la langue de la première version. La dernière édition applique les principes d’écriture énoncés par Pietro Bembo dans les *Prose della volgar lingua*, qui consistent dans l’imitation de Boccace et de Pétrarque.

30. Nos relevés s’appuient sur le répertoire analytique de T. E. Hope, *Lexical Borrowing in the Romance Languages. A Critical Study of Italianisms in French and Gallicisms in Italian from 1100 to 1900*, 2 vol., Oxford, Basil Blackwell, 1971, vol. 1, p. 27-147 et 148-273, qui recense des termes échangés entre l’Italie et la France au Moyen Âge et au xvi^e siècle. Nous avons au besoin actualisé les repérages de T. E. Hope en fonction de la documentation récente, en particulier les dictionnaires et les bases textuelles en ligne. Pour le français nous nous avons consulté TLF, DMF (1330-1500) et Godefroy (GDF, IX^e-XV^e siècle), et à l’occasion FEW et le *Dictionnaire électronique de Chrétien de Troyes*. Pour l’italien nous avons utilisé le *Tesoro della Lingua Italiana delle Origini*, le *Vocabulario* de Treccani et parfois le *Glossario del due-trecento* de Bonghi. Pour affiner les résultats il faudrait élargir l’enquête, en utilisant par exemple plus systématiquement la base Frantext, et tenir compte des mises à jour des dictionnaires et glossaires électroniques, actuellement très incomplets pour certains.

31. Pour les italianismes passés en français au xvi^e siècle, voir T. E. Hope, *Lexical Borrowing...*, *op. cit.*, p. 150-227. Les statistiques de fréquence montrent que les années 1540 et 1550 sont les plus prolifiques (p. 233).

32. Nous citons *Roland Furieux* dans l’édition originale et l’*Orlando furioso* dans l’édition critique de C. Segre, Milano, Mondadori, 1990 [1^{re} éd. 1976], qui suit l’édition de 1532. Nous donnons les formes au masculin singulier pour les substantifs et pour les adjectifs et à l’infinitif pour les verbes, indiquons le cas échéant les variantes de graphie ou de traduction et signalons la mention éventuelle des termes par T. Uetani ou par T. E. Hope. Nous indiquons une seule occurrence du mot et le sens de celui-ci dans le contexte.

par à l'heure à l'heure, forme qui sera reprise par Magny, Du Bellay ou encore Des Masures (FEW). Les nouveaux italianismes sont malgré tout peu nombreux dans le corpus. Le traducteur semble éviter la néologie à outrance, à la différence par exemple de la traductrice d'*Urbano* une dizaine d'années plus tôt³³.

Aux nouveaux italianismes il faut ajouter quelques emprunts à l'italien datant de l'ancien et surtout du moyen français. On recense en effet des termes étrangers intégrés à cette époque au fonds national³⁴:

accaresser f. 19 (*accarezzare* V, 51, 6) [Uet. 1097, Hope *caresser* 33]: « caresser »
Courier f. 35 v° (*corrier* IX, 39, 3), *corrier* f. 12 v° (*corriero* III, 8, 8) [Hope 35]:
 « messenger »
Nocher f. 6 v° (*nocchiero* II, 28, 1) [Hope 46]: « celui qui commande une
 embarcation »
saccager f. 35 (*saccheggiare* IX, 33, 4) [Hope 49]: « saccager »
Tramontane f. 31 v° (*tramontana*, VIII, 51, 3) [Hope 51]: « vent du Nord »
volte f. 41 (*volta* X, 48, 2) [Uet. 1098, Hope 52]: « direction » ; *donner volte* f. 6 v°
 (*dare volta* II, 29, 2): « tourner ».

Nocher est apparu au XIII^e siècle, *courrier* vers 1300, *tramontane* au XIV^e siècle, *accaresser*, variante de *caresser*, formé sur *carezzare*, au XV^e siècle, *volte* vers 1440 et *saccager* vers 1450 (Hope). On constate la présence d'italianismes indépendants de l'original, comme *rasse* (f. 13 v°), qui traduit non pas *razza* mais *sorta* (IV, 14, 2), et de nouvelles graphies pour des mots déjà acclimatés – *corrier* semble une forme sans précédent, plus proche de l'italien *corriero* que *Courier*, à moins qu'il ne s'agisse d'une coquille. Le plus souvent le traducteur a simplement plaqué le toscan sur le français sans produire de nouveau mot, un correspondant vernaculaire lui étant donné par une simple transposition graphique. La liste est ainsi longue des lexèmes venant du latin qui ont évolué indépendamment mais parallèlement dans les deux idiomes³⁵. Ce sont aussi bien des mots hérités, tels *concetto* et *concept*, que des mots empruntés, comme *beneficio* et *benefice*. Le traducteur a parfois procédé à une légère adaptation morphologique, comme pour *face* à *face* (*a faccia a faccia*) et *peu* à *peu* (*a poco a poco*). Ces termes habituels en français constituent des calques accidentels ou de faux italianismes³⁶.

33. Le choix de la littéralité conduit Claudine Scève à introduire plusieurs italianismes en français dans *Urbain*, court roman publié à Lyon vers 1533. Le traducteur d'*Orlando furioso* rend au contraire *corridor* par *Coursier*, *incantatore* par *enchanteur* et *altiero* par *hautain*, sans créer encore *hau(l)tier* ou *altier* (Hope 153).

34. Pour les italianismes apparus en français entre le XIII^e siècle et le XV^e siècle, voir T. E. Hope, *Lexical Borrowing...*, op. cit., p. 27-53. Ils sont au total bien moins nombreux que les emprunts à l'italien au XVI^e siècle.

35. Voir par exemple: à l'impourveue (loc., *all'improvviso* « à l'improviste »), *au pair de* (loc., *al par de*, « au semblable de »), *benefice* (*beneficio*, « bienfait »), *benin* (*benigno*, « bienveillant, doux »), *concept* (*concetto*, « idée, projet »), *desceinct* (*discinto*, « sans ceinture, avec la robe dénouée »), *exaltation* (*essaltazion*, « élévation »), *fier* (*fiero*, « sauvage, furieux »), *injuré* (*ingiuriato*, « qui a subi un tort, outragé »), *merveille* (*maraviglia*, « prodige »), *pieton* (*pedone*, « fantassin »), *premier* (adv., *primiero*, « d'abord ») et *malefice* (*maleficio*, « méfait »).

36. La traduction anonyme du *Teseida*, certainement effectuée dans l'entourage du roi de Sicile – comme celle du *Filostrato* d'environ 1453-1455 – et datant d'environ 1457, contient de même peu de vocabulaire italianisant. Les mots de Boccace y sont remplacés par des formes françaises existantes

L'influence de la source toscane se manifeste surtout par l'usage de lexèmes existant déjà en français mais encore rares en 1544. La traduction participe d'abord à la vulgarisation de formes ou d'acceptions récentes :

angelique f. 25 v° (*angelico* VII, 15, 7) : « qui évoque la beauté d'un ange »
fulminatoyre f. 21 v° (*fulmineo* VI, 18, 4) : « foudroyant »
indomable f. 11 (*indomito* II, 40, 8) : « indomptable »
mortifere f. 41 (*mortifer* X, 56, 7) : « mortifère »
Negromant f. 6 v° (*negromante* II, 24, 4) : « nécromancien » ; *Negromancie* f. 6 (*negromanzia* II, 14, 5) : « nécromancie »
per à per f. 5 v° (*loc., pare a pare* II, 2, 6) : « d'égal à égal »
se ensanglantir f. 13 v° (*insanguinarsi* IV, 14, 1) : « se couvrir de sang »
sensitif f. 30 v° (*sensitivo* VIII, 38, 7) « qui a la faculté de ressentir, d'éprouver des sensations ».

Negromant, emprunté au grec, est une forme moins courante que *nigromancien*, refaite à partir de *nigromant*, introduit par Antoine de la Sale, vers 1442 (FEW). *Se ensanglantir*, attesté en 1515 (FEW), est aussi une réfection du verbe *ensanglant(i)er*. D'autres mots, comme les latinismes *indomable* et *mortifere*, et d'autres sens, comme *sensitif* pour « qui éprouve des sensations, vivant », sont apparus dans le dernier quart du xv^e siècle. *Angelique* en emploi figuré, avec un jeu de mots sur le nom du personnage, attesté depuis le *Decameron* traduit par Premierfait en 1414, trouve ici une utilisation courante.

Sous la pression de l'original ce sont ensuite, de façon inattendue, des formes ou des sens anciens qui resurgissent. Les calques correspondent à plusieurs occasions à des lexèmes du début du moyen français qui ont ensuite perdu en fréquence d'emploi :

adoulouré f. 32 v° (*addolorato* VIII, 78, 8), *doulent* f. 7 (*addolorato* II, 35, 8) [Uet. 1097] : « triste, affligé »
aultretant f. 23 (*altretanto* VI, 48, 1) : « tout autant »
aure f. 22 (*aura* VI, 22, 2) : « souffle léger »
enamouré f. 1 v° (*innamorato* I, 12, 8) [Uet. 1096] : « amoureux »
s'enamourer f. 39 (*innamorarsi* X, 11, 5) : « tomber amoureux »
entant f. 24 (*intanto* VI, 68, 3), *ce pendant* f. 29 v° (*intanto* VIII, 12, 1), *sus ce* f. 33 (*intanto* VIII, 82, 1) [Uet. 1103-1104] : « pendant ce temps »
premier que f. 8 v° (*prima che* II, 69, 3), Ø (*prima che* V, 45, 7), Ø (*prima che* VII, 25, 5) [Uet. 1102-1103] : « avant de, avant que »
proterve f. 3 v° (*protervo* I, 51, 8), Ø (*protervo*, X, 8, 2) [Uet. 1098] : « sans mesure, insolent »
mirablement f. 27 v° (*mirabilmente* VII, 51, 1) « de manière admirable »
mansuet f. 4 v° (*mansueto* I, 75, 1) : « doux »
matutinel f. 4 (*matutino* I, 58, 1) : « du matin »
palud f. 11 (*paludo* III, 41, 4) : « marais »

ou, dans le cas où ils sont introduits en vulgaire, sont doublés d'un commentaire métalinguistique. Voir à ce sujet G. Biancotto, « Les manuscrits du *Livre de Thezeo* », in « Pour acquérir honneur et pris », *Mélanges de moyen français offerts à G. di Stefano*, dir. M. Colombo-Timelli et C. Galderisi, Montréal, CERES, 2004, p. 439-455.

spelouque f. 26 v° (*spelunca* VII, 37, 1), *caverne* f. 30 v° (*spelunca* VIII, 32, 3): « caverne ».

Spelonque, emprunté au latin *spelunca* au XIII^e siècle, est encore peu usuel au XV^e siècle, de même que *palud*, *aure* et *matutinel*, apparus quant à eux au XII^e siècle. Ces termes peu usités au XVI^e siècle vont soit tomber dans l'oubli soit être repris de manière habituelle³⁷. *Enamouré*, qui date du XIII^e siècle, s'avère en recul au XV^e siècle et peut passer pour un archaïsme. Le traducteur semble conscient du caractère rare des mots qu'il transpose presque à l'identique, comme le confirme le fait que l'on trouve à l'occasion la forme française courante du même vocable italien³⁸. Des substantifs, des adjectifs, des verbes et des adverbes français sont en effet à certains endroits empruntés presque littéralement à l'italien et rendus ailleurs par un lexème familier au lecteur des années 1540. *Intanto* est traduit à la fois par *entant*, qui n'est pas un néologisme (Uetani) car on trouve déjà *en tant* dans la *Vie de saint Alexis* et dans des dialectes (FEW), et par *ce pendant* et *sus ce* et *addolorato* par *adoulouré*, peut-être dérivé du verbe *s'adouloir*, forme de *s'adouler* qui apparaît en 1530 dans *Perceval* (FEW), et par *doulent*. Si tous les calques ne font pas l'objet d'une transposition par un ou plusieurs doublets courants, comme l'attestent *prima che* et *protervo*, qui ne sont pas traduits ou bien sont rendus respectivement par *premier que*, conjonction introduite en français dans la deuxième partie du XV^e siècle, et par *proteroe*, apparu auparavant chez Jean de Meung et Nicolas de la Chesnaye (GDF), *Roland Furieux* intègre clairement des formes anciennes. La bipartition ne se fait pas ici entre emprunt savant et forme française héritée ou dérivée mais entre terme rare, éventuellement perdu, à l'aspect italianisant et forme courante. C'est à ce niveau surtout que le traducteur force le vulgaire.

La part conservatrice de la traduction tient quant à elle à l'influence du français sur l'italien, qui s'est produite, comme l'indique Des Gouttes, par l'assimilation à date ancienne de lexèmes des romans de chevalerie. Quel est le domaine sémantique des termes propres aux récits de ce type et comment ces derniers ont-ils transité d'un idiome à l'autre? Les attestations que donnent les dictionnaires et les glossaires actuels montrent d'abord qu'il s'agit de mots relatifs à la guerre et à l'organisation vassalique. Elles confirment ensuite que

37. *Aure* sera encore employé par Vasquin Philieul dans sa traduction de Pétrarque (GDF) et *matutinal* par Jacques Yver dans *Le Printemps* (GDF).

38. C'est ce que remarque T. Uetani dans « Jean Martin, traducteur du *Roland furieux*? », art. cit., p. 1096-1099 et 1103-1106, qui met en relation cette pratique singulière avec la formule sibylline du titre « partie suyvant la phrase de l'Autheur, partie aussi le stile de ceste nostre langue ». Aux termes doublement traduits que nous venons de relever le critique, élargissant ses repérages à l'ensemble du volume, ajoute *accarezzare*, rendu par *accaresser* et *caresser*, *acuto* par *acut* et *aigu*, *adornare* par *adornier*, *orner* et *parer*, l'adjectif *adorno* par *en ordre* et *plaisant*, *concento* par *concent* et *accordz*, *sugginger* par *subjoindre* et *respondre*, l'adverbe *possibile* par *possible* et *peult estre*. Il nous semble important d'insister sur le fait que la « forme inhabituelle » (p. 1098) est le plus souvent déjà française. En outre si *Roland Furieux* peut être lu de deux façons, cela ne tient pas seulement à la traduction fidèle et libre de termes de l'original.

le transfert lexical s'est fait par les traductions en prose des romans arthuriens au XIII^e siècle, voire au XIV^e siècle – *le Roman de Palamedés*, *la Storia di Merlino*, *le Tristano Forteguerriano*, *le Tristano Veneto* –, et des chansons de geste à la fin du XIII^e siècle et au XIV^e siècle – *Orlando*, *Aliscans*, *Aspramonte*³⁹. Une grande quantité des nombreux emprunts de l'italien au français au Moyen Âge se trouve dans le corpus⁴⁰:

- abandonner* f. 8 v^o (*abandonare* II, 68, 8) [Hope 73]: « abandonner »
baron f. 6 v^o (*baron* II, 21, 5) [Hope 82]: « membre de l'aristocratie militaire et vassalique »
champion f. 37 (*campion* IX, 76, 6) [Hope 71-72]: « champion »
Chevalier f. 33 v^o (*cavallier* VIII, 90, 8), *Chevallier* (*cavalliero* II, 32, 1) [Hope 89-90]: « chevalier »
conte f. 42 v^o (*conte* X, 78, 4) [Hope 69-70]: « comte »
destrier f. 7 (*destriero* II, 37, 8) [Hope 98]: « cheval de combat »
escuyer f. 16 (*scudiero* III, 68, 4) [Hope 120]: « écuyer »
franchise f. 14 v^o (*franchezza* IV, 39, 8) [Hope 102]: « liberté »
galopper f. 44 (*galoppare* X, 112, 2) [Hope 103-104]: « galopper »
Gonfanon f. 10 v^o (*confalone* III, 31, 7) [Hope 106]: « bannière militaire »
hostel f. 18 v^o (*ostello* V, 46, 2) [Hope 113]: « demeure »
jouste f. 4 v^o (*giostra* I, 67, 4) [Hope 124]: « joute »
jouster f. 25 (*giostrare* VII, 5, 4) [Hope 124]: « jouter »
lignage f. 8 v^o (*lignaggio* II, 66, 5) [Hope 108]: « lignage »
messagier f. 8 v^o (*messaggio* II, 66, 1), *messagier* f. 4 v^o (*messenger* I, 68, 2) [Hope 111]: « messenger »
oultraige f. 14 (*oltraggio* IV, 28, 8) [Hope 112]: « tort, dommage »
Roncin f. 16 (*ronzino* IV, 69, 5), *Roucin* f. 5 (*ronzin* I, 76, 7) [Hope 119]: « cheval de somme »
valet f. 6 (*valletto* II, 15, 3) [Hope 126]: « jeune serviteur, page ».

Tous les termes italiens, enregistrés comme gallicismes par T. E. Hope avec parfois quelques hésitations, viennent du français du XI^e ou du XII^e siècle et ont été introduits au XIII^e siècle – *cavalliero*, *ronzino*, *destriero*, *ostello* –, au plus tard au XIV^e siècle – *valletto*, *campione*, *oltraggio*. Boccace emploie ainsi *valletto* et Dante *messaggio* et *messagier*, qui correspondent à nos *message* et *messagier*. Même des auteurs qui n'écrivent pas d'histoires de « cavallieri erranti » (IX, 19, 8) ont ainsi hérité de l'importation du lexique des rapports féodaux en italien. C'est donc tout naturellement que l'Arioste, en plus d'imiter le style de Boccace et de Pétrarque, puise dans les vieux romans français. Quant à l'opération de transposition seconde de ces termes anciens dans la traduction, elle constitue une entreprise de redécouverte d'un lexique spécialisé très ancien. Traduire *confalone* par *Gonfanon* ou *ronzino* par *Roncin* ou *Roucin* a assurément une coloration archaï-

39. Dans *Lexical Borrowing...*, *op. cit.*, p. 138-139, T. E. Hope signale la lecture des romans et des épopées chevaleresques françaises et de leurs traductions en Italie par de riches collectionneurs de Mantoue et de Venise.

40. Pour les gallicismes passés en italien médiéval, voir *ibid.*, p. 73-127. Une bonne part des emprunts appartient au vocabulaire militaire, en raison en particulier du contexte politique et religieux des croisades (p. 128), et date du XIII^e siècle (p. 147).

sante au ^{xvi}^e siècle. On sent le risque du caractère éphémère d'un tel style: si la « Postérité » ne conserve pas les calques lexicaux dans la langue littéraire courante, il y a des chances pour que la dureté ou sauvagerie de ces derniers rebute à plus ou moins long terme. C'est peut-être pour cette raison que Gabriel Chappuys a éprouvé en 1576 le besoin de moderniser, quoique superficiellement, la traduction⁴¹.

Aux véritables gallicismes il faut ajouter les mots français qui ont seulement influencé l'apparition d'une forme vulgaire. La liste des lexèmes italiens hérités du latin apparus sous la pression des vieux romans est ainsi plus hypothétique que les précédentes:

adventure f. 3 (*aventura* I, 39, 3), *adventure* f. 29 (*ventura* VIII, 2, 7): « entreprise risquée, pleine d'imprévu, dans laquelle se lance un chevalier »
chevalcher f. 6 v° (*cavalcar* II, 24, 5): « **chevaucher** »
Damoysseau f. 16 v° (*donzello* V, 7, 7): « jeune homme noble »
deshonneur f. 20 v° (*disnor* V, 55, 6): « déshonneur »
escu f. 1 v° (*scudo* I, 11, 2): « bouclier »
haulbert f. 35 (*usbergo* IX, 31, 4), *haulbert* f. 4 (*osbergho* I, 62, 8): « haubert »
heaulme f. 1 v° (*elmo* I, 14, 7), *armet* f. 1 v° (*elmo* I, 11, 1): « heaume »
pallefroy f. 27 (*palafreno* VIII, 6, 2): « cheval de parade »
pavillon f. 6 v° (*padiglione* II, 21, 1): « **tente de campement** ».

De même que *comito* peut être considéré soit comme un emprunt au français, soit comme un dérivé du bas latin (Hope), on pourrait hésiter sur l'origine latine ou française de ces termes relatifs à la féodalité. Ils sont proches dans leur formation et on s'aperçoit de leur fréquence dans le *Dictionnaire électronique de Chrétien de Troyes* et inversement de leur faible apparition dans le *Glossario del due-trecento* de Bonghi, qui porte sur des textes en vers de nature lyrique et religieuse. Dans l'attente de données complémentaires sur la formation du vieil italien, tenons-en au constat de leur première apparition en français dans des textes chevaleresques et de la postériorité des attestations italiennes répertoriées. Le parcours de *heaume*, *escu* ou *chevalcher* paraît limpide de la *Chanson de Roland* à la *Distruzione di Troia*, au *Palamedés pisano* ou au *Tristano Riccardiano* et ultimement à *Roland Furieux*, indépendamment de l'influence du latin. Le fait que le provençal a pu donner à l'italien des mots comme *giostra* ou *giostrare*

41. Dans sa traduction moderne de *l'Orlando furioso*, 4 vol., Paris, Les Belles Lettres, 1998, vol. 1, A. Rochon fait pour sa part le choix d'une modernisation de la langue de l'Arioste, même s'il lui arrive de recourir à des termes désuets. Il traduit parfois *destriero* et *cavallo* par *destrier*, *non prima che* par *non avant que*, *padiglione* par *pavillon*, *paragone* par *parangon*, *errare* par *errer*, *conpetto* par *concept*. Dans sa traduction du *Decameron*, Paris, Gallimard, « Folio classique », 2006, G. Clerico prend au contraire le parti d'utiliser des archaïsmes, rendant par exemple *carola* par *carole*, *ribeba* par *rebec*, *stampita* par *estampie*, *ostiero* par *ost*. Il explique dans la postface de l'édition, p. 918-919, qu'il veut de cette façon « réduire le grand écart entre le point de vue de Boccace sur les choses de ce monde et le nôtre, quand il n'y a pas lieu d'actualiser la perception qu'il a de son environnement ». L'argument nous semble illusoire: le refus de la modernisation donne l'impression que l'auteur utilise un langage déjà archaïque, alors que certains mots ont vieilli après lui.

(Hope), *usbergo* et *donzello* confirme le rôle au moins indirect du français dans l'enrichissement de l'ancien italien dans ce domaine.

Le phénomène d'emprunt réciproque est moins sensible dans le champ amoureux par le fait que les compositions chevaleresques héritent elles-mêmes de la poésie des troubadours. L'Arioste puise en outre directement dans les *Rime* de Pétrarque, tout imprégnées de la lyrique provençale. Pour les mots relatifs au merveilleux, comme *magicien* (*mago*), *Hermite* (*eremita*), *enchanteur* (*incantatore*) et *fée* (*fata*), l'influence des romans est aussi difficile à mesurer vu la fréquence de ceux-ci dans les textes religieux. Bornons-nous à noter que l'Arioste utilise le gallicisme *damigella* (X, 11, 1), apparu avant le XIII^e siècle (Hope), et que *cortese* (IX, 18, 6), *cortoyement* (VIII, 25, 6) et *guiderdon* (X, 32, 8), traduits par *courtoys* (f. 34 v^o), *courtoisement* (f. 30) et *guerdon* (f. 40), viennent de la *Chanson de Roland* et *amante* (IX, 25, 2) de l'*Eneas* (TLF). Le rôle des premiers romans dans le vocabulaire de l'amour et de la féerie semble ainsi à considérer au même titre que celui du latin ou du provençal. Les deux champs notionnels sont d'ailleurs apparentés à la chevalerie par le traducteur, comme l'attestent les quelques appellatifs d'animaux ou de personnes qu'il dote d'une majuscule⁴².

Le français et l'italien trouvent d'ailleurs à s'enrichir encore au XVI^e siècle en puisant dans le réservoir des vieux romans. La traduction réintroduit grâce à l'italien un mot central dans l'imaginaire romanesque : *paladin*⁴³. Le substantif *paladino* de l'*Orlando furioso* vient de *paladin*, lui-même adapté de *palatin*, qui désigne un seigneur qui exerce des charges de conseiller dans le palais d'un souverain, et a été introduit en italien par l'intermédiaire du texte franco-italien la *Geste Francor* (TLF). Après le XIII^e siècle *palatin* ne semble plus attesté en français et *paladin* survit difficilement ; on en trouve une occurrence vers 1442-1444 chez un auteur italianisant, A. de la Sale, et une autre en 1512 comme adjectif (TLF). Le substantif *pal(l)adin* prend ainsi en force, par ses nombreuses occurrences, l'acception de « chevalier errant » en 1544 ; il sera repris dans ce sens par Le Fèvre de la Borderie, Belleforest et Montaigne (Hope). À cet italianisme singulier fait pendant le gallicisme tardif *artegliaria*⁴⁴. Le substantif, qui date en français du début du XIV^e siècle et désigne les instruments militaires, n'est toutefois pas un néologisme : il est apparu chez L. de Vinci et Bembo (Hope). *Pal(l)adin* et *artegliaria* sont les deux seuls termes que nous avons repérés dans le corpus à avoir fait le va-et-vient entre les deux idiomes à date tardive : le premier est passé par la traduction de l'italien au français après avoir été emprunté par les prédécesseurs de l'Arioste et le second a été assimilé en italien à fin du

42. Les noms de personnages qui comportent de façon singulière systématiquement une majuscule dans *Roland Furieux* sont en particulier *Hermite*, *Hypogriphe*, *Roncin* ou *Roucin*, *Courier*, *Nocher*, *Chevalier*, *Pal(l)adin*, *Damoyselle* et *Damoysseau*.

43. *Palladin* f. 1 v^o (*paladin* I, 12, 1), *Paladin* f. 2 v^o (*paladino* I, 28, 3) [Hope 213] : « chevalier errant ».

44. *Artillerie* f. 41 (*artegliaria* X, 51, 5) [Hope 250] : « ensemble des engins de guerre ». Sur les gallicismes apparus en italien au XVI^e siècle, voir T. E. Hope, *Lexical Borrowing...*, *op. cit.*, p. 248-264. Ils sont en tout peu nombreux.

xv^e siècle ou au début du xvi^e siècle avant d'être repris par le traducteur du *romanzo*. Ajoutés aux formes hybrides de *Roland Furieux* – néologismes purs, italianismes plus ou moins anciens et vieux mots ou acceptions déguisés à la mode italienne – et de *l'Orlando furioso* – vrais gallicismes et termes apparus à la période médiévale sous la pression du français –, ces lexèmes neufs ou récents montrent à quel point néologismes et archaïsmes voisinent et se superposent dans les deux textes.

Lancelot et Tristan ont donc bien eu une influence non seulement thématique mais aussi lexicale sur *l'Orlando innamorato*, et par extension sur *l'Orlando furioso*. Le choix de la littéralité, défendu énergiquement dans la dédicace, permet au traducteur de tenir le pari, *a priori* fou, de montrer les emprunts mutuels entre la langue cible et la langue source dans le même texte⁴⁵. Plutôt qu'une facilité l'usage récurrent de calques paraît ici totalement maîtrisé : rendre par endroits des mots toscans par des termes récents et rares conduit à innover et « tourn[er] » ailleurs, parfois dans la même phrase, les vocables de l'Arioste par de vieux mots que l'italien a lui-même assimilé à une époque à « archaïser ». Le subtil dosage des transpositions fidèles et des adaptations libres donne ainsi à cette traduction, plus qu'à beaucoup d'autres, une portée philologique. La francisation d'*Amadís*, dans son souci d'un style naturel, s'avère au contraire très libre, de même que celle de *l'Hypnerotomachia Poliphili*, qui tâche pour sa part d'introduire des formes archaïsantes dans l'original dans le but de le naturaliser⁴⁶.

Roland Furieux constitue dès lors une pièce importante dans la « préhistoire » des relations entre la France et l'Italie à la Renaissance. Avant les prises de position ouvertement en faveur ou en défaveur de l'italianité la première traduction française du *romanzo* milite par la théorie et par l'exemple pour l'emprunt conjoint à l'italien et au vieux français. L'établissement d'une correspondance entre le projet politique d'« illustration » des nations et la démonstration stylistique de la richesse de leurs idiomes passe en l'occurrence par la défense des romans de chevalerie. Parce qu'ils combinent des lexèmes du crû national à des vocables de l'autre langue, ces derniers paraissent le signe tangible d'une harmonie rêvée dans les relations internationales. Les récits chevaleresques, reconnaissables à un arsenal constant de termes, seraient un genre supranational et transéculaire. Cette approche de l'histoire linguistique et lit-

45. Dans « Jean Martin, traducteur du *Roland furieux* ? », art. cit., p. 1105, T. Uetani souligne à juste titre que la double traduction d'un même mot est un procédé « expérimental ».

46. La traduction de l'œuvre de Colonna, qui va paraître en 1546, est le résultat d'un travail à plusieurs mains, effectué durant plusieurs années. Comme le note G. Polizzi dans son édition du *Songe de Poliphile*, Paris, Imprimerie Nationale, « Éditions », 1994, p. XX, J. Martin et ses prédécesseurs ont euphémisé l'érotisme colonnien en introduisant une dimension courtoise dans les discours et les attitudes des personnages. Il se peut que des termes comme *annuiter* ou à chef de pièce soient des « vestiges de l'état original » de la traduction, datant probablement des années 1530 (p. XXXIV).

téraire des deux pays, qui élude les variations entre les langues romanes et le regard distant porté par l'Arioste sur les aventures des chevaliers d'antan, est évidemment partielle. Alors que Du Bellay fera de *l'Orlando furioso* une épopée moderne, Des Gouttes paraît passéiste dans sa façon de considérer l'œuvre comme une réécriture des romans arthuriens. Il est moins frappé par l'empreinte des commentaires, des traités et des œuvres de fiction italiens sur les productions françaises que par l'influence à rebours des romans de chevalerie sur les compositions du *Cinquecento*. Mais au lieu de rejeter le détour par l'italien pour enrichir le vulgaire et d'invoquer des modèles antiques, il envisage de façon originale la possibilité de s'inspirer des œuvres italiennes pour découvrir la francité. Il substitue ainsi au mythe de la *translatio* de l'Antiquité à la modernité celui du transfert de la littérature médiévale aux productions italiennes et françaises contemporaines. Est-ce aller trop loin que de dire que son raisonnement, qu'il a certainement présenté au traducteur sous la forme de consignes de travail, esquisse la notion de patrimoine culturel européen ?

Pascale MOUNIER
Université de Caen